



## Comment les parlementaires sont-ils informés des positions françaises ?

# 04

Quantifi Design - Paris

1.

Les acteurs et les outils d'information

2.

Les chargés de mission

3.

Contacts utiles

**Secrétariat d'État chargé  
des Affaires européennes,  
Ministère des Affaires Étrangères  
et Européennes**

37, quai d'Orsay  
75700 Paris 07 SP  
Tél. : 01 43 17 47 67  
Fax : 01 43 17 51 60  
[www.diplomatie.gouv.fr](http://www.diplomatie.gouv.fr)

# Comment les Parlementaires sont-ils informés des positions françaises ?

## Les acteurs et les outils d'information

### I. Les acteurs du dispositif français

**Les chargés de mission ministériels** constituent des interlocuteurs privilégiés pour les parlementaires européens. Ces contacts permettent aux parlementaires de connaître la position du Gouvernement français sur les sujets dont ils débattent – et ce le plus en amont possible du processus décisionnel.

Présents aux réunions des commissions et aux sessions plénières du Parlement européen, ces correspondants ministériels doivent également être en mesure d'exposer aux parlementaires les positions françaises dans les domaines de compétence de leur département ministériel. Chaque cabinet ministériel désigne également en son sein un interlocuteur en charge des relations avec les parlementaires européens.

**La Représentation permanente** de la France auprès de l'Union européenne (RP ou RPUE) joue également un rôle-clé. Les conseillers du Service Parlement sont chargés du suivi transversal de l'activité du Parlement européen à Bruxelles, et à Strasbourg pendant les sessions plénières. Ils assurent une présence quotidienne au Parlement européen. Ils constituent des interlocuteurs privilégiés pour informer les députés européens sur les positions défendues par la France au Conseil de l'Union européenne et sur l'état des travaux au Conseil.

Enfin, le SGAE a également un rôle de proposition et de coordination des stratégies d'influence sur les textes et thématiques identifiés comme prioritaires pour les autorités françaises.

Les contacts directs que les députés ou leurs assistants peuvent entretenir avec les chargés de mission et les conseillers de la RP permettent aux parlementaires de prendre connaissance des positions françaises, notamment dans la perspective de préparer des amendements ou de rechercher des compromis.

Afin d'assurer la cohérence des positions ainsi exprimées tant oralement que par écrit, une cellule de coordination, animée par le secteur « Parlements » du Secrétariat général des Affaires européennes (SGAE), en liaison avec le cabinet du Secrétaire d'Etat chargé des Affaires européennes et constituée des chargés de mission et des conseillers du service Parlement de la RP, se réunit au moins une fois par mois.

### II. Les outils d'information à la disposition des parlementaires

#### Les différentes notes :

Les contacts directs que les parlementaires peuvent entretenir avec les chargés de mission ou la RPUE sont complétés par un dispositif plus formel qui consiste à mettre à leur disposition des notes de positions des autorités françaises sur les principaux dossiers examinés par le Parlement européen. Ces notes, qui font l'objet d'une validation interministérielle, sont transmises aux députés par le SGAE. Trois types de notes sont élaborées aux différentes étapes de la procédure parlementaire :

- **les notes de cadrage** présentent la position des autorités françaises sur le texte de la proposition législative, telle que transmise au Parlement par la Commission européenne. Ces notes permettent notamment aux députés de prendre connaissance, dès le début de la procédure parlementaire, des difficultés ou problèmes éventuellement identifiés par les autorités françaises dans une proposition législative. Elles précisent également si le texte en question a fait ou fera l'objet, dans le cadre de la procédure de l'article 88-4 de la Constitution, d'une résolution de l'Assemblée nationale ou du Sénat.



- **les notes de commission** présentent la position des autorités françaises sur les propositions d'amendements de la commission parlementaire compétente, voire dans le cadre des travaux des commissions saisies pour avis ou associées avec la commission saisie au fond.

- **les notes de plénière** présentent notamment la position des autorités françaises sur les propositions d'amendements de compromis, soumis au vote des parlementaires lors des sessions plénières.

Outre ces trois types de notes de position, le SGAE adresse également aux parlementaires pour leur information des documents de position rédigés par les autorités françaises. Ainsi, au début de chaque présidence du Conseil de l'Union un dossier exposant l'état des travaux et les positions françaises sur les principaux sujets d'actualité européennes est adressé à l'ensemble de la représentation française au PE. Sont également adressées les réponses des autorités françaises aux livres verts, et autres consultations engagées par la Commission européenne.

Chaque mois, le SGAE adresse aux parlementaires une liste récapitulative des notes de position qui ont été diffusées.

## Les chargés de mission “Parlement européen” des ministères au 2 novembre 2009

Intitulé	Descriptif
Premier ministre – Direction du Développement des Médias	<b>Juliette MANT</b> Tél. : 01 42 75 56 12 · juliette.mant@pm.gouv.fr
Ministère de l’Ecologie, de l’Energie, du Développement durable et de la mer	<b>Ecologie :</b> <b>Nicolas SORNIN-PETIT</b> Tél. : 01 40 81 78 58 · nicolas.sornin-petit@developpement-durable.gouv.fr <b>Eric GIRARD</b> Tél. : 01 40 81 78 57 · delphine.gaudart@developpement-durable.gouv.fr
	<b>Energie :</b> (Arrivée prévue 2 novembre 2009) <b>Nora SUSBIELLE</b> · nora.susbielle@developpement-durable.gouv.fr
	<b>Transports :</b> <b>Elisabeth CATTON</b> Tél. : 01 40 81 13 78 · elisabeth.catton@developpement-durable.gouv.fr
	<b>Aménagement du territoire :</b> <b>Franck RICAUD</b> Tél. : 01 40 81 78 58 · franck.ricaud@developpement-durable.gouv.fr
Ministère de l’Intérieur, de l’Outre-mer et des Collectivités territoriales	<b>Muriel SYLVAN</b> Tél. : 01 49 27 47 82 · muriel.sylvan@interieur.gouv.fr
Ministère des Affaires étrangères et européennes	<b>Sophie BEL</b> Tél. : 01 43 17 57 53 · sophie.bel@diplomatie.gouv.fr
Ministère de l’Economie, de l’Industrie et de l’Emploi / Ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique	<b>Chef de la mission « Parlement européen » :</b> <b>Jacques LOVERGNE</b> Tél. : 01 53 17 84 44 · jacques.lovergne@finances.gouv.fr
	<b>Adjointe au chef de la mission – Industrie – PME – Tourisme :</b> <b>Annie MOUSSY-LIEVAL</b> Tél. : 01 53 17 84 41 · annie.moussy-lieval@finances.gouv.fr
	<b>Fiscalité – Budget – Propriété industrielle et intellectuelle – Emploi :</b> <b>Florence CASSAGNEAU</b> Tél. : 01 53 17 84 58 · florence.cassagneau@finances.gouv.fr
	<b>Services financiers – Consommation – Concurrence :</b> <b>Armel TONNERRE</b> Tél. : 01 53 18 31 17 · armel.tonnerre@finances.gouv.fr
	<b>Macro-économie – Politique monétaire :</b> <b>Etienne NEGRONI</b> Tél. : 01 44 87 21 51 · etienne.negrone@finances.gouv.fr

Intitulé	Descriptif
Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et / Ministère de la Santé et des Sports	<b>Malika EL MESTIRI</b> Tél. : 01 40 56 74 06 · malika.elmestiri@sante.gouv.fr <b>Fabrice GUEBIN</b> Tél. : 01 40 56 55 55 · fabrice.guebin@sante.gouv.fr
Ministère de la Justice et des libertés	<b>Affaires civiles :</b> <b>Amélie DURANTON</b> Tél. : 01 44 77 60 41 · amelie.duranton@justice.gouv.fr
	<b>Affaires pénales :</b> <b>Carla DEVEILLE-FONTINHA</b> Tél. : 01 44 77 65 03 · carla.deveille-fontinha@justice.gouv.fr
Ministère de l’alimentation de l’Agriculture et de la Pêche	<b>Philippe MAGNE</b> Tél. : 01 49 55 48 74 · philippe.magne@agriculture.gouv.fr
Ministère de l’Education nationale / Ministère de l’Enseignement supérieur et de la Recherche	<b>Education et Enseignement supérieur :</b> <b>Cécilia KEBAILI</b> Tél. : 01 55 55 66 28 · cecilia.kebaili@education.gouv.fr
	<b>Recherche :</b> <b>Bertrand BOUCHET</b> bertrand.bouchet@recherche.gouv.fr
Ministère de la Santé et des Sports	<b>Roma DATUS</b> Tél. : 01 40 56 75 67 · roman.datus@sante.gouv.fr
Ministère de la Défense	<b>Julien CATS</b> Tél. : 01 42 19 65 33 · julien.cats@defense.gouv.fr
Ministère de la Culture et de la Communication	<b>Gwendoline ALLAIN</b> Tél. : 01 40 15 37 09 · gwendoline.allain@culture.gouv.fr
Ministère de l’Immigration, de l’Intégration, de l’Identité nationale et du Développement solidaire	<b>France MOCHEL</b> Tél. : 01 77 72 62 02 · france.mochel@iminidco.gouv.fr
Ministère de l’Espace rural et de l’Aménagement du territoire	<b>Guillaume HUET</b> (Chargé de mission à la DIACT affecté à la RP) Tél. : 0032 22 29 84 71 · guillaume.huet@diplomatie.gouv.fr

